



COURS COLLECTIFS DE RUSSE 2018-2019

(Cours collectifs en petits groupes : 10 personnes maximum)

Durée : 60 heures (2 heures hebdomadaires)

Dates : A partir du 8 octobre 2018

Lieu : 65 Faubourg du Temple, Paris 10ème

(possibilité d'insertion dans les cours durant toute l'année - sauf débutants - en fonction des places disponibles)

Prix : 520€ pour particuliers (480€ pour étudiants) – 620€ HT pour entreprises et collectivités

Niveaux :			Objectifs & programme :
Débutant	Lundi	18h30-20h30	Prononciation et initiation à l'alphabet cyrillique, vocabulaire de base, conversation simple, notions de grammaire (déclinaisons, aspect des verbes), lecture de textes faciles
	Mardi	10h30-12h30	
	Mardi	19h00-21h00	
	Mercredi	11h00-13h00	
	Jeudi	16h30-18h30	
	Jeudi	19h00-21h00	
	Vendredi	19h00-21h00	
Samedi	13h00-15h00		
Intermédiaire	Mardi	19h00-21h00	Consolidation des bases de la grammaire et du vocabulaire, lecture de textes et d'articles simples en russe, conversation en russe autour de sujets de la vie quotidienne et professionnelle
	Mercredi	13h30-15h30	
	Jeudi	16h30-18h30	
	Samedi	15h30-17h30	
Moyen 1	Mardi	12h00-14h00	Enrichissement du vocabulaire à partir de lecture de textes ou d'articles de presse, approfondissement de la grammaire, lecture et compréhension de textes, développement de capacités d'expression orale dans le but de mener une discussion et d'exprimer son opinion
	Mercredi	18h30-20h30	
	Samedi	15h30-17h30	
Moyen 2	Jeudi	19h00-21h00	Approfondissement du cycle Moyen : enrichissement du vocabulaire à partir de lecture de textes ou d'articles de presse, approfondissement de la grammaire, lecture et compréhension de textes, développement de capacités d'expression orale dans le but de mener une discussion et d'exprimer son opinion
	Samedi	10h30-12h30	
Avancé	Lundi	18h30-20h30	Enrichissement du vocabulaire à partir de lecture de textes littéraires originaux et d'articles de presse (sujets politiques et économiques), approfondissement de la grammaire, exercices de résumé de textes, développement de capacités d'expression orale dans le but de mener une discussion
	Mardi	15h00-17h00	
	Vendredi	18h30-20h30	
	Samedi	10h30-12h30	
Supérieur	Mardi	15h00-17h00	Approfondissement du cycle Avancé-Supérieur : enrichissement du vocabulaire à partir de lecture de textes littéraires originaux et d'articles de presse (sujets politiques et économiques), approfondissement de la grammaire, exercices de résumé de textes, développement de capacités d'expression orale dans le but de mener une discussion dans un contexte professionnel
	Mercredi	18h30-20h30	

Centre de Langue Russe de Paris • Administration : 6 rue des Alouettes, 75019 - Paris

Tél : 06 64 28 42 78 • www.centredelanquerusse.com • e-mail : contact@centredelanquerusse.com

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 1586392

FICHE D'INSCRIPTION (Particuliers uniquement ; l'inscription Entreprise nécessite une convention de formation) :
découper, remplir et renvoyer avec le règlement à l'adresse: **CLRP, 6 rue des Alouettes, 75019 - PARIS**

Mme/M _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Tel (mobile de préférence) : _____ e-mail : _____

Je désire m'inscrire aux cours collectifs de russe en petits groupes pour l'année 2018/2019

Niveau : **Débutant / Intermédiaire / Moyen 1 / Moyen 2 / Avancé / Supérieur** (souligner) **Jour & Horaire** : _____

Ci-joint chèque(s) à l'ordre du Centre de Langue Russe de Paris pour un total de _____ euros

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription (voir verso de la feuille ou sur le site) et les accepte.

Date : _____ 20____ Signature (obligatoire) :

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION (extrait – les CGV complètes sont disponibles sur notre site) :

- L'inscription au cours ne devient effective qu'à réception de la fiche d'inscription et (pour les inscriptions individuelles) du règlement des droits d'inscription. Les droits d'inscription n'incluent pas l'achat du manuel utilisé dans certains cours.
- Facilités de paiement : les droits d'inscription peuvent être réglés en une, deux ou trois échéances. Un règlement avec échéances multiples n'est possible qu'avec remise dès l'inscription de plusieurs chèques dont le premier représente au moins un tiers des droits et sera encaissé de suite. Le(s) chèque(s) suivant(s) sera(ont) encaissé(s) en début de trimestre(s) suivant(s).
- L'inscription est définitive 10 jours avant le début des cours.
- L'absence à un cours ne donne pas droit à remboursement ni à compensation.
- Le remboursement de tout ou partie des droits d'inscription n'a lieu que si le Centre est dans l'impossibilité d'assurer tout ou partie des cours programmés ci-dessus. En cas de force majeure justifiée par l'élève, une possibilité de report des cours sur une période de deux ans pourra être envisagée à titre exceptionnel.
- Toutefois, en plus de la période légale de rétractation (14 jours à partir de la date d'inscription), une période d'essai de deux semaines après la date du début des cours collectifs donne au stagiaire la possibilité de changer de cours en accord avec la direction du Centre ou de se désister en demandant par courrier motivé le remboursement partiel des droits d'inscription ; ce remboursement éventuel ne dépassera pas les deux tiers de la somme versée au titre de l'inscription.